



HÔTELS : FORMATION DU PERSONNEL EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE – INCP06

(Type de bâtiments concernés : ERP)

Le règlement de sécurité des ERP des hôtels (art. PO 7 et O 24) oblige à former le personnel en matière de sécurité, régulièrement en 1er groupe et au moins deux fois par an en 2ème groupe. Cette formation doit porter sur l'utilisation des moyens de secours et la conduite à tenir en cas d'incendie.



PROGRAMME

Le feu et la prévention

- Les principales causes d'incendie
- Les effets de l'incendie sur l'homme
- Le triangle du feu
- Les modes de propagation
- Les objectifs de la prévention
- Le contexte réglementaire

Le service de sécurité incendie

- Le contexte réglementaire des hôtels
- Le service de sécurité incendie
- Les risques particuliers des hôtels

Protection, alarme et alerte des secours

- La protection individuelle face à un incendie
- Le système de sécurité incendie
- La levée de doute
- Prévenir et accueillir les secours

Exercice d'évacuation sur site

- La procédure d'évacuation du site
- Organisation d'un exercice d'évacuation
- Débriefing en salle



OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître les risques particuliers d'un hôtel en matière de sécurité incendie
- Appréhender les grands principes de la prévention incendie
- Savoir agir devant un début d'incendie
- Connaître le rôle de chacun et savoir procéder à l'évacuation du public et du personnel en appliquant les consignes
- Manipuler un extincteur



PUBLIC CONCERNÉ

Les membres du personnel



DURÉE

3,5 heures de formation

Combattre un début d'incendie

- Les classes de feux
- Les différents types d'extincteurs
- La manipulation des différents types d'extincteurs
- Exercice pratique sur simulateur d'incendie (bac à feu réel)

À SAVOIR

Pour tout renseignements contactez le **04 86 80 19 60** ou par e-mail à **formations@batisafe.fr**

Votre interlocutrice formations dédiée
Clémence CARRAZ

Référente administrative, pédagogique et accessibilité PSH

Délai d'accès à la formation



N.B. : Taux d'abandon 0 %

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à nos formations.

| Moyens humains | Moyens techniques | Évaluation |
|---|--|---|
| Fort d'une expérience de terrain nos formateurs sont confrontés aux différents aspects techniques et réglementaires dans leur projet, ce qui permet de transmettre leur savoir acquis au cours de ceci. Votre référente administrative est l'interlocuteur unique pour une gestion et un suivi optimum de vos dossiers. | Cours interactif en vidéo projection, documentation adaptée au niveau à partir de la réglementation en vigueur, études de cas issues de situations réelles avec ou non le matériel spécifique, matériels de travail collaboratif, locaux fonctionnels et un espace de pause. | Un QCM pour évaluer les connaissances des stagiaires sur le sujet sera remis avant et après la formation afin de mesurer l'évolution des compétences acquises au cours de la session. |

Toutes nos formations inter-entreprise sont accessibles aux personnes en situation de handicap (pour les formations à Lyon et Paris, nous louons des salles accessibles aux PSH). Concernant les formations intra-entreprise, l'employeur se doit d'avoir un lieu adapté pour accueillir la formation de ses salariés en situation de handicap.



Nos tarifs

| À distance | | |
|---------------|--------------|--------------|
| Intra / Inter | Durée (jour) | Tarif (€ HT) |
| Inter | 1 jour | 590 € HT |
| Inter | 2 jours | 950 € HT |
| Intra | sur demande | |

| Présentiel | | |
|---------------|--------------|--------------|
| Intra / Inter | Durée (jour) | Tarif (€ HT) |
| Inter | 1 jour | 750 € HT |
| Inter | 2 jours | 1 100€ HT |
| Intra | sur demande | |

25

programmes dispensés en 2024

569

personnes formées en 2024

8,7/10

de satisfaction en 2024